

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon tenue le 16 juin 2022 à 10 h 30, à la salle du Conseil Kilgour de la MRC de Beauharnois-Salaberry située au 2, rue Ellice, à Beauharnois.

Sont présents :

MRC de Beauharnois-Salaberry :

M. Miguel Lemieux, vice-président de la Régie, préfet de la MRC et maire de Salaberry-de-Valleyfield
M. Yves Daoust, préfet suppléant de la MRC et maire de Saint-Louis-de-Gonzague
M. Alain Dubuc, maire de Beauharnois

MRC de Roussillon :

M. Sylvain Payant, président de la Régie, préfet suppléant de la MRC et maire de Saint-Isidore
M. Christian Ouellette, préfet de la MRC et maire de Delson

Est absent :

M. Jean-Claude Boyer, maire de Saint-Constant

Les représentants présents forment le quorum du Conseil d'administration, sous la présidence de M. Sylvain Payant.

Assistent également :

Mme Linda Phaneuf, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Régie et directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Beauharnois-Salaberry
M. Gilles Marcoux, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de Roussillon
M. Nicolas Chaput, directeur du service de la gestion des matières résiduelles de la MRC de Roussillon
M. Patrice Lemieux, directeur du service de l'environnement et de la gestion des matières résiduelles de la MRC de Beauharnois-Salaberry
Mme Marie-Josée Leblanc, coordonnatrice du service du greffe de la MRC de Beauharnois-Salaberry

L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du Conseil d'administration le 10 juin 2022.

2022-06-17 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Yves Daoust
Appuyé par M. Alain Dubuc
Et unanimement résolu

Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉE

2022-06-18 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Miguel Lemieux
Appuyé par M. Christian Ouellette
Et unanimement résolu

De retirer un (1) sujet de l'ordre du jour proposé :

7. Services professionnels en ingénierie détaillée portant sur la conception d'une plateforme de traitement des matières organiques par compostage – Octroi de contrat

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que reproduit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 avril 2022
4. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mai 2022

2022-06-18 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (SUITE)

5. Présidence du Conseil d'administration – Désignation
6. Vice-présidence du Conseil d'administration – Désignation
7. [Sujet retiré]
8. Affaires administratives
 - 8.1. Comptes payés et à payer au 16 juin 2022
9. Correspondance
10. Varia
11. Période de questions
12. Levée de la séance

ADOPTÉE

2022-06-19 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 AVRIL 2022

Il est proposé par M. Alain Dubuc
Appuyé par M. Yves Daoust
Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 avril 2022 soit adopté, tel que déposé.

ADOPTÉE

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 MAI 2022

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim dépose le procès-verbal rédigé pour la séance ordinaire du 19 mai 2022, laquelle n'a pas pu être ouverte en raison d'un défaut de quorum. Ce document sera versé dans le livre des procès-verbaux de la Régie.

2022-06-20 PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – DÉSIGNATION

ATTENDU qu'en vertu de l'article 16 du *Règlement numéro 3 – Règlement général de fonctionnement de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon*, les MRC partenaires se partagent, en alternance, la présidence du Conseil d'administration;

ATTENDU que le mandat de M. Sylvain Payant à la présidence du Conseil d'administration prendra fin le 3 juillet 2022;

ATTENDU que lors de la rencontre plénière, les administrateurs ont discuté de la désignation d'un représentant de la MRC de Beauharnois-Salaberry appelé à occuper le poste de président du Conseil d'administration pour la prochaine année.

En conséquence,

Il est proposé par M. Yves Daoust
Appuyé par M. Alain Dubuc
Et unanimement résolu

De désigner M. Miguel Lemieux à titre de président du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon, pour un mandat d'une durée d'un (1) an, soit du 3 juillet 2022 au 3 juillet 2023, lequel sera renouvelable à échéance.

ADOPTÉE

2022-06-21 VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – DÉSIGNATION

ATTENDU qu'en vertu de l'article 16 du *Règlement numéro 3 - Règlement général de fonctionnement de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon*, les MRC partenaires se partagent, en alternance, la vice-présidence du Conseil d'administration;

2022-06-21 VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – DÉSIGNATION (SUITE)

ATTENDU que le mandat de M. Miguel Lemieux à la vice-présidence du Conseil d'administration prendra fin le 3 juillet 2022;

ATTENDU que lors de la rencontre plénière, les administrateurs ont discuté de la nomination d'un représentant de la MRC de Roussillon appelé à occuper le poste de vice-président du Conseil d'administration.

En conséquence,

Il est proposé par M. Miguel Lemieux
Appuyé par M. Christian Ouellette
Et unanimement résolu

De nommer M. Sylvain Payant à titre de vice-président du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon, pour un mandat d'une durée d'un (1) an, soit du 3 juillet 2022 au 3 juillet 2023, lequel sera renouvelable à échéance.

ADOPTÉE

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

2022-06-22 COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 16 JUIN 2022

Il est proposé par M. Yves Daoust
Appuyé par M. Miguel Lemieux
Et unanimement résolu

Que la liste des comptes à payer et déjà payés de la Régie, datée du 16 juin 2022 et au montant de 18 303,38 \$ soit approuvée.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à effectuer le paiement desdits comptes.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée.

VARIA

Aucun sujet n'est ajouté en varia.

PÉRIODE DE QUESTIONS

En réponse aux questions d'un citoyen de Saint-Constant, les administrateurs confirment le retrait du sujet portant sur l'octroi du contrat de services professionnels en ingénierie détaillée portant sur la conception d'une plateforme de traitement des matières organiques par compostage. Un suivi au sujet de cet appel d'offres public sera effectué lors d'une prochaine séance du Conseil d'administration.

2022-06-23 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Alain Dubuc
Appuyé par M. Yves Daoust
Et unanimement résolu

Qu'ayant épuisé les sujets à l'ordre du jour, de lever la séance à 10h37.

ADOPTÉE

Sylvain Payant
Président

Linda Phaneuf
Directrice générale et secrétaire-trésorière
par intérim